

Grille tarifaire Mint Energie

Offre Spéciale Selectra / Alliance Citoyenne pour Muret*

Clients résidentiels - Version en vigueur au 1er janvier 2018

Puissance souscrite	Option Base				Option Heures Pleines / Heures Creuses (HP/HC)					
	Abonnement		Prix du kWh		Abonnement		Prix du kWh HP		Prix du kWh HC	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
06 kVA	06,77	08,51	0,0757	0,1286	07,51	09,65	0,0846	0,1393	0,0607	0,1107
09 kVA	07,90	10,01	0,0769	0,1300	09,12	11,84	0,0846	0,1393	0,0607	0,1107
12 kVA	09,06	11,54	0,0769	0,1300	10,56	13,85	0,0846	0,1393	0,0607	0,1107
15 kVA	10,23	13,09	0,0769	0,1300	11,86	15,70	0,0846	0,1393	0,0607	0,1107
18 kVA	11,62	14,86	0,0769	0,1300	13,02	17,42	0,0846	0,1393	0,0607	0,1107
24 kVA	14,01	18,00	0,0769	0,1300	14,54	19,99	0,0846	0,1393	0,0607	0,1107
30 kVA	16,63	21,38	0,0769	0,1300	16,58	23,12	0,0846	0,1393	0,0607	0,1107
36 kVA	18,58	24,95	0,0769	0,1300	18,37	25,98	0,0846	0,1393	0,0607	0,1107

* Offre réservée aux inscrits de l'opération Selectra Alliance Citoyenne pour Muret et valable du 20/11/17 au 31/01/18 pour toute première souscription sur le site à une offre Mint Energie. **16% de remise** sur le prix HT de la consommation en kWh par rapport aux tarifs réglementés en cours. Cette remise est garantie un an à compter de la date d'activation. Offre non cumulable avec d'autres offres ou promotions ni avec le parrainage.

Les tarifs dépendent de la puissance souscrite et de l'option tarifaire du site de consommation. Les tarifs TTC comprennent les taxes et contributions suivantes: la TVA (5,5 % sur l'Abonnement mensuel et 20% sur les Prix du kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) et les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité) qui regroupent des taxes communales et départementales. Ces dernières varient en fonction de la commune dans laquelle se trouve le site de consommation du client. Pour présenter des prix TTC de façon simple, nous avons retenu la valeur moyenne de 0,009€/kWh, étant entendu que chaque taxe locale appliquée au client sera celle à laquelle il est réellement assujéti en fonction de sa localisation géographique. Les Heures Pleines (HP) / Heures Creuses (HC) dépendent du lieu de consommation et sont définies par Enedis. La résiliation de votre contrat actuel est automatique pour les changements de fournisseurs hors situation de déménagement. Si vous déménagez, après avoir souscrit, il faut contacter votre ancien fournisseur pour résilier le contrat de votre ancien logement.



Optez pour le service Ma Conso En Direct !

...et suivez votre consommation d'électricité en temps réel sur votre PC ou smartphone. Très simple à installer, le kit "Ma Conso En Direct" est en location 2,90€ par mois et il permet **jusqu'à 11% d'économies** supplémentaires⁽¹⁾ !

Plantez des arbres et compensez votre bilan carbone

Nous plantons **gratuitement un arbre pour vous** lors de votre souscription et nous vous offrons un arbre supplémentaire pour **chaque parrainage effectué**. Vous pouvez aussi choisir à tout moment dans votre espace client de **planter des arbres supplémentaires** : pour 3 € vous plantez au choix un arbre en France ou deux arbres au Sénégal ou trois arbres en Haïti.



(1) selon une étude de l'Université de Nice Sophia Antipolis de juin 2015 sur la diffusion des compteurs intelligents en France, une restitution journalière peut générer jusqu'à 11% d'économies sur la consommation d'énergie.

Fiche d'Information

Clients résidentiels - Version en vigueur au 1er janvier 2018

<i>Caractéristiques de l'offre et options incluses</i>	<p>Offre sans engagement.</p> <p>Pour cette offre 100% Online : espace client en ligne.</p> <p>Energie renouvelable selon le mix énergétique Européen certifiée par les Garanties d'Origine Powernext.</p> <p>Conformément au code de l'Énergie, Mint Energie s'engage à acheter des certificats de Garanties d'Origine dans les mêmes proportions que la consommation de ses clients. Ces certificats sont la preuve que la quantité d'électricité renouvelable nécessaire aux clients Mint Energie a été produite et injectée sur le réseau électrique. Cette opération est garantie par l'organisme Powernext, qui assure la délivrance, le transfert et l'utilisation des Garanties d'Origine, sous la surveillance de la Direction de l'Énergie et du Climat.</p>
<i>Durée du contrat</i>	<p>1 an renouvelable par tacite reconduction.</p> <p>Date d'effet : à J+1 de la date de signature du formulaire de souscription ou de son acceptation par voie électronique ou par téléphone, sans préjudice du droit de rétractation. Le client peut demander une activation accélérée sans attendre la fin du délai de rétractation.</p>
<i>Facturation et modalités de paiement</i>	<p>Mise en place d'un échancier de paiement mensuel sur la base des consommations réelles ou estimées. Facturation sur relevé du compteur effectué par Enedis.</p> <p>Abonnement et consommation échus.</p> <p>Pour cette offre 100% Online : facture électronique disponible dans l'espace client en ligne.</p> <p>Délai de paiement : 15 jours.</p> <p>Mode de paiement : prélèvement automatique ou carte bancaire.</p>
<i>Conditions de révision des prix</i>	<p>Applications des modifications réglementaires des taxes et contributions sans préavis dès leur entrée en vigueur.</p> <p>Autre évolution tarifaire possible avec un préavis de 1 mois et sans préjudice des dispositions légales.</p>
<i>Prestations techniques</i>	<p>Toutes les prestations techniques sont effectuées par Enedis sur la base des prix de son Catalogue des Prestations disponibles sur le site enedis.fr</p>
<i>Résiliation à l'initiative du client</i>	<p>Résiliation sans frais, par courrier postal ou électronique.</p> <p>A date de demande ou au plus tard 30 jours après.</p>
<i>Résiliation à l'initiative du fournisseur</i>	<p>Par courrier recommandé avec accusé de réception, avec un préavis de 6 semaines.</p>
<i>Incidents de Paiement</i>	<p>Pénalités : 1,5 fois le taux d'intérêt légal, avec un minimum de 7,50 € TTC</p> <p>En cas d'impayé après un délai supplémentaire de 20 jours, application des procédures de réduction ou suspension de fourniture d'électricité comme prévues par la loi.</p>
<i>Service client et réclamations</i>	<p>Mail : client@mint-energie.com</p> <p>Tél : 04 99 77 27 30 (appel non surtaxé)</p> <p>Adresse postale : Mint Energie - CS 40900 - 34965 Montpellier Cedex 2</p> <p>En cas de litige non résolu par le service client, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie par internet sur www.sollen.fr ou par courrier sans affranchir à l'adresse suivante : Le Médiateur National de l'Énergie - Libre réponse n°59252 - 75443 Paris Cedex 09</p>

L'énergie est notre avenir, économisons la